

# Note de conjoncture

*de l'emploi ESS en Hauts-de-France*

*Flash trimestriel / T4 2024*

# LES CHIFFRES CLÉS

de l'emploi ESS en Hauts-de-France

## Que trouve-t-on dans cette note ?

Les évolutions en glissement annuel de l'emploi salarié privé relevant du régime général (hors régime agricole) entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024.



# + 750

Le solde net d'emplois ESS  
entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024.

### ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ

ESS  
**+ 0,4 %**

HORS ESS  
**0,0 %**

### CROISSANCE DE LA MASSE SALARIALE

**+ 3,5 %**

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

**- 0,2 %**

### AU NIVEAU NATIONAL

**+ 0,5 %**  
de croissance de l'emploi ESS

**- 0,1 %**  
d'établissements ESS

## ÉVOLUTION DE L'ESS

en Hauts-de-France

PAR FAMILLE	EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	MASSE SALARIALE
ASSOCIATIONS	+ 0,3 %	- 0,1 %	+ 3,5 %
COOPÉRATIVES	0,0 %	- 1,8 %	+ 2,1 %
MUTUELLES	+ 0,9 %	- 0,7 %	+ 2,0 %
FONDATIONS	+ 3,2 %	+ 0,7 %	+ 5,6 %

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ*	POIDS DU SECTEUR DANS LES EMPLOIS ESS	EFFECTIF SALARIÉ	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	MASSE SALARIALE
ACTION SOCIALE	32,9 %	+ 1,0 %	+ 1,1 %	+ 3,9 %
HÉBERGEMENT MÉDICO-SOCIAL	21,5 %	+ 0,5 %	+ 0,9 %	+ 4,1 %
ÉDUCATION	11,6 %	+ 0,3 %	- 0,6 %	+ 3,2 %
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE	7,5 %	+ 0,3 %	+ 1,0 %	+ 4,1 %
SOUTIEN AUX ENTREPRISES	6,4 %	- 3,1 %	0,0 %	+ 0,4 %

\* Principaux secteurs d'activités au regard du volume d'emploi dans l'ESS

# ÉVOLUTION DE L'ESS

par département

## AISNE

**- 150**  
emplois  
**- 1,1 %**  
emplois ESS  
(- 0,7 % emplois privé)  
**+ 2,7 %**  
masse salariale  
**- 2,4 %**  
établissements

## NORD

**+ 1110**  
emplois  
**+ 1,1 %**  
emplois ESS  
(+ 0,1 % emplois privé)  
**+ 3,9 %**  
masse salariale  
**+ 0,3 %**  
établissements

## PAS-DE-CALAIS

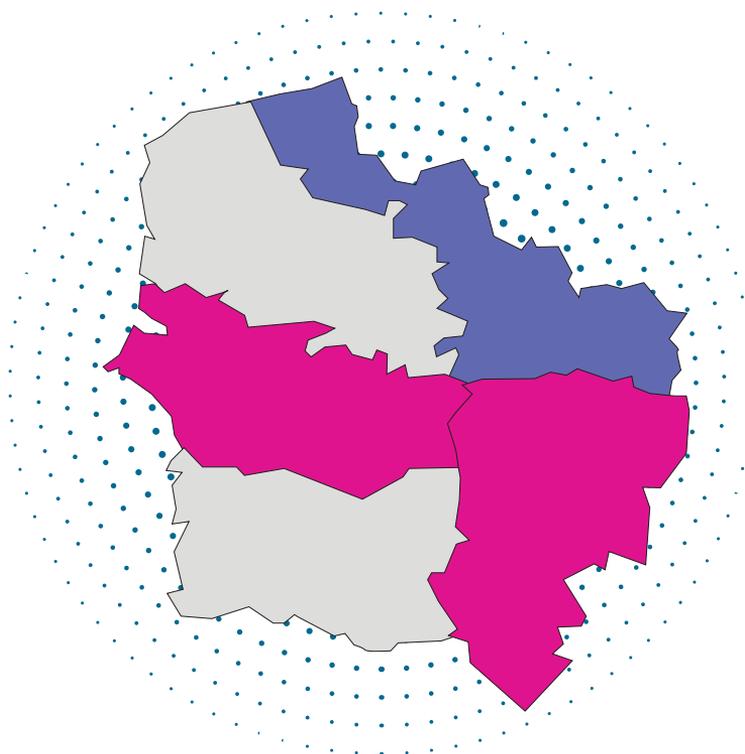
**+ 180**  
emplois  
**+ 0,4 %**  
emplois ESS  
(+ 0,1 % emplois privé)  
**+ 3,3 %**  
masse salariale  
**- 0,4 %**  
établissements

## OISE

**+ 60**  
emplois  
**+ 0,3 %**  
emplois ESS  
(- 0,7 % emplois privé)  
**+ 4,1 %**  
masse salariale  
**- 0,8 %**  
établissements

## SOMME

**- 440**  
emplois  
**- 2,7 %**  
emplois ESS  
(+ 0,1 % emplois privé)  
**+ 0,9 %**  
masse salariale  
**- 0,3 %**  
établissements



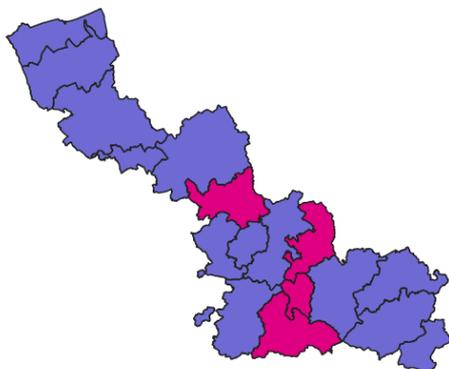
■ variation positive    ■ variation légèrement positive    ■ variation négative

# DYNAMIQUES DE L'EMPLOI DÉPARTEMENTAL

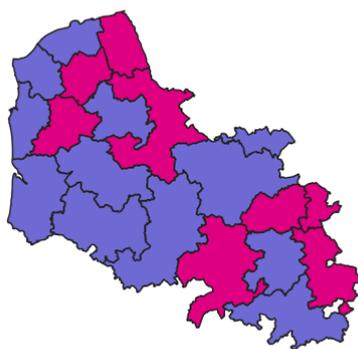
par EPCI

■ variation positive   ■ variation nulle   ■ variation négative   ▨ données non disponibles

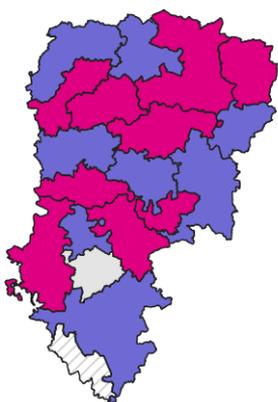
## NORD



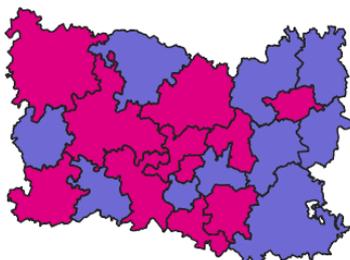
## PAS-DE-CALAIS



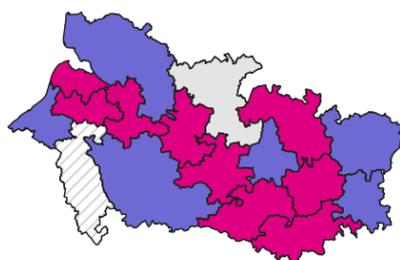
## AISNE



## OISE

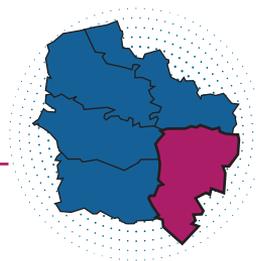


## SOMME



# DÉPARTEMENT DE L' AISNE

## évolution de l'ESS par EPCI

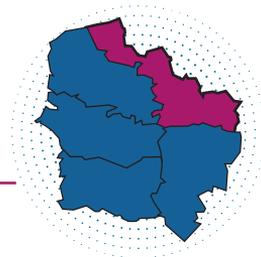


EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CA DU PAYS DE LAON	+ 0,43 %	14,5 %
CA CHAUNY-TERGNIER-LA FÈRE	+ 10,55 %	9,5 %
CA DU SAINT-QUENTINOIS	- 5,97 %	19,8 %
CA DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY	+ 1,38 %	5,6 %
CA GRANDSOISSONS AGGLOMÉRATION	+ 0,44 %	14,6 %
CC DU VAL DE L'OISE	- 8,33 %	2,3 %
CC PICARDIE DES CHÂTEAUX	- 12,71 %	1,8 %
CC THIÉRACHE SAMBRE ET OISE	+ 0,05 %	1,7 %
CC RETZ-EN-VALOIS	- 1,47 %	5,2 %
CC DE LA THIÉRACHE DU CENTRE	- 0,57 %	2,7 %
CC DU PAYS DE LA SERRE	- 5,13 %	4,2 %
CC DU PAYS DU VERMANDOIS	+ 7,91 %	2,8 %
CC DU VAL DE L' AISNE	- 12,63 %	1,2 %
CC DU CANTON D'OULCHY-LE-CHÂTEAU	0,00 %	0,3 %
CC DE LA CHAMPAGNE PICARDE	+ 2,07 %	3,0 %
CC DU CANTON DE CHARLY-SUR-MARNE	nd	nd
CC DU CHEMIN DES DAMES	- 12,73 %	0,8 %
CC DES TROIS RIVIÈRES	- 3,79 %	4,7 %
CC DES PORTES DE LA THIÉRACHE	+ 1,94 %	0,8 %

\* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.  
nd : non disponible

# DÉPARTEMENT DU NORD

## évolution de l'ESS par EPCI



EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE	+ 0,88 %	55,1 %
CA DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS	- 3,50 %	1,7 %
CA DE LA PORTE DU HAINAUT	+ 3,37 %	3,8 %
CA MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	+ 2,37 %	4,3 %
CA DOUAISIS AGGLO	+ 4,67 %	5,5 %
CA DE CAMBRAI	+ 1,84 %	3,5 %
CU DE DUNKERQUE	+ 0,82 %	8,6 %
CA VALENCIENNES MÉTROPOLE	- 1,60 %	7,6 %
CA COEUR DE FLANDRE	+ 2,25 %	3,0 %
CC DES HAUTS DE FLANDRE	+ 7,07 %	0,9 %
CC PÉVÈLE-CAREMBAULT	- 0,92 %	2,1 %
CC CŒUR DE L'AVESNOIS	+ 0,30 %	0,3 %
CC DU PAYS DE MORMAL	+ 4,37 %	0,6 %
CC DU SUD AVESNOIS	+ 0,81 %	1,1 %
CC FLANDRE LYS	+ 3,61 %	0,8 %
CC DU PAYS SOLESMOIS	- 1,47 %	0,1 %
CC CŒUR D'OSTREVENT	+ 3,22 %	1,2 %

\* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.  
nd : non disponible

# DÉPARTEMENT DE L'OISE

## évolution de l'ESS par EPCI

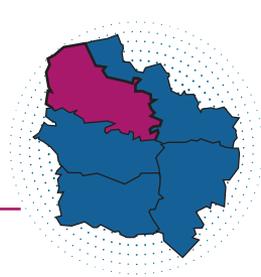


EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CA DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE	+ 2,69 %	18,8 %
CA DU BEAUVAISIS	- 1,16 %	25,7 %
CA CREIL SUD OISE	+ 6,03 %	11,7 %
CC SENLIS SUD OISE	- 0,98 %	2,5 %
CC THELLOISE	- 4,71 %	4,7 %
CC DE L'OISE PICARDE	+ 0,70 %	1,4 %
CC DU LIANCOURTOIS	- 0,61 %	1,9 %
CC DU CLERMONTOIS	- 1,62 %	3,6 %
CC DU PLATEAU PICARD	- 4,32 %	3,4 %
CC DES SABLONS	+ 3,23 %	2,1 %
CC DU VEXIN-THELLE	- 2,04 %	2,4 %
CC DES LISIÈRES DE L'OISE	+ 0,91 %	2,8 %
CC DU PAYS NOYONNAIS	+ 0,27 %	2,6 %
CC DE L'AIRE CANTILLENNE	- 1,16 %	5,9 %
CC DES DEUX VALLÉES	- 5,62 %	0,8 %
CC DE LA PICARDIE VERTE	- 8,37 %	2,9 %
CC DU PAYS DES SOURCES	+ 3,85 %	0,2 %
CC DU PAYS DE VALOIS	+ 4,91 %	3,1 %
CC DE LA PLAINE D'ESTRÉES	- 0,30 %	1,6 %
CC DU PAYS DE BRAY	+ 32,14 %	0,2 %
CC DES PAYS D'OISE ET D'HALATTE	+ 1,06 %	1,9 %

\* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.  
nd : non disponible

# DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

## évolution de l'ESS par EPCI



EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CU D'ARRAS	+ 6,30 %	14,4 %
CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS	+ 2,64 %	8,4 %
CA DU PAYS DE SAINT-OMER	- 1,65 %	6,8 %
CA DE BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS-LYS ROMANE	+ 0,20 %	15,0 %
CA GRAND CALAIS TERRES ET MERS	+ 0,65 %	7,3 %
CA D'HÉNIN-CARVIN	- 0,34 %	7,7 %
CA DE LENS - LIÉVIN	- 4,67 %	16,5 %
CA DU BOULONNAIS	+ 1,17 %	8,1 %
CC DE DESVRES-SAMER	- 1,04 %	1,2 %
CC DU SUD-ARTOIS	+ 0,78 %	1,6 %
CC DES SEPT VALLÉES	+ 2,45 %	1,7 %
CC OSARTIS MARQUION	- 4,03 %	0,8 %
CC DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS	+ 2,21 %	2,1 %
CC DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS	- 0,89 %	0,7 %
CC DU TERNOIS	+ 4,09 %	2,3 %
CC PAYS D'OPALE	- 0,25 %	1,7 %
CC DE LA TERRE DES DEUX CAPS	+ 4,29 %	0,9 %
CC DE LA RÉGION D'AUDRUICQ	- 4,22 %	1,1 %
CC DU PAYS DE LUMBRES	+ 1,41 %	0,9 %
CC FLANDRE LYS	+ 3,61 %	1,6 %

\* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.  
nd : non disponible

# DÉPARTEMENT DE LA SOMME

## évolution de l'ESS par EPCI



EPCI	VARIATION DE L'EMPLOI*	POIDS DE L'EPCI DANS LES EMPLOIS ESS DÉPARTEMENTAUX
CA AMIENS MÉTROPOLE	- 3,37 %	58,3 %
CA DE LA BAIE DE SOMME	- 1,04 %	10,5 %
CC DE LA HAUTE SOMME (COMBLES - PÉRONNE - ROISEL)	+ 2,08 %	5,5 %
CC TERRE DE PICARDIE	- 2,69 %	1,3 %
CC PONTHEIU-MARQUENTERRE	+ 1,57 %	2,8 %
CC DU VIMEU	- 2,35 %	3,1 %
CC DU TERRITOIRE NORD PICARDIE	0,00 %	1,4 %
CC AVRE LUCE NOYE	- 6,67 %	0,6 %
CC DU GRAND ROYE	- 1,10 %	2,3 %
CC DE L'EST DE LA SOMME	+ 3,46 %	1,5 %
CC SOMME SUD-OUEST	+ 0,47 %	3,5 %
CC NIÈVRE ET SOMME	- 13,02 %	3,6 %
CC DU VAL DE SOMME	+ 0,09 %	2,1 %
CC DU PAYS DU COQUELICOT	- 3,91 %	2,8 %
CC DES VILLES SOEURS	+ 4,13 %	0,8 %
CC INTERRÉGIONALE AUMAËLE – BLANGY-SUR-BRESLE	nd	nd

\* Certaines évolutions sont à prendre avec précaution. Pour certains territoires, les effectifs sont faibles, ce qui conduit à une forte sensibilité des évolutions. Ces territoires sont identifiables grâce à leur poids dans les emplois ESS départementaux.  
nd : non disponible

**Créé en 2008, l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) produit des analyses concernant les caractéristiques de l'ESS sur son territoire d'intervention. Son rôle s'est vu affirmé suite à la loi ESS du 31 juillet 2014 qui confie, entre autre, aux CRESS la mission de « contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ». L'ORESS fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions. À ce titre, il s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires.**

Les données utilisées dans cette publication sont issues de la base URSSAF Nord – Pas-de-Calais – Picardie, grâce à un partenariat établi entre l'URSSAF et la CRESS Hauts-de-France.

Cette note de conjoncture présente l'évolution de l'ESS en région entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024, en glissement annuel.

## CONTACT

### **Anne Lefèvre**

anne.lefevre@cresshdf.org

### **Amandine Montuelle**

amandine.montuelle@cresshdf.org

### **Siège social**

8-10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE

### **Pôle administratif**

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé - 21 rue François Génin  
80000 Amiens - T. 03 22 66 07 65

**[www.cresshdf.org](http://www.cresshdf.org) | [www.esshdf.org](http://www.esshdf.org)**

